

Campagne recyclage	p3
Rénovation habitat	p4
L'Office de Tourisme Intercommunal.....	p5
La Maison des Services Au Public	p6-7
Un nouveau technicien à la Communauté de Communes	p8
Une nouvelle compétence depuis le 1 ^{er} janvier 2018	p8
Zoom sur une entreprise locale	p9
«En attendant 2020»	p10-11
Vie du Relais Assistants Maternels.....	p12-13
Cérémonie de remise de médaille et de départs en retraite	p14
Les nouvelles activités	p15
Agenda	p16-17
Bibliothèque Municipale de Ferdrupt.....	p18
Animations des Hautes-Mynes	p18
Animations du Théâtre du Peuple ..	p19
Animations de la médiathèque.....	p20

JE VOIS LA VIE EN VOSGES

Bulletin d'informations n°12

Dépôt légal août 2018

Directeur de publication :
M. Dominique PEDUZZI

Rédactrices en chef :
Mmes Marie-Claude DUBOIS
et Carine THAUVIN

Rédaction :
commission communication,
services administratif et technique,
partenaires divers

Imprimeur : **deklic** - Saint-Nabord
graphique

Produit certifié  **PEFC** 10-31-1476 - 2018060111

Distribution : La Poste
Tirage : 8.000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique.



Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Lors de la dernière édition du bulletin communautaire j'avais rappelé les chantiers qui s'ouvraient aux élus et aux agents de la Communauté de Communes. J'évoquerai en premier lieu le travail qui a été lancé sur deux chantiers qui se rejoignent : celui des berges de la Moselle et des cours d'eau majeurs qui s'y jettent depuis les vallées de notre territoire ainsi que celui de la gestion des paysages. Sujet important s'il en est. En début de cette année 2018, nous avons connu des événements climatiques qui ont touché l'ensemble de nos communes. Certaines d'entre elles ont été reconnues en état de catastrophe naturelle. De plus en plus souvent nous subissons des périodes extrêmes qui impactent directement et de plus en plus vite nos cours d'eau. Le régime torrentiel et la présence d'infrastructures (ponts, digues, murs de soutènements,...) représentent une équation complexe. En effet, l'attente envers les pouvoirs publics augmente à «due proportion» du désintérêt ou de l'éloignement des différents propriétaires pour l'entretien des bords de cours d'eau. Certains équipements étant devenu une charge sans revenu, l'état d'abandon est fréquemment constaté. Un bureau d'étude a été missionné pour faire un état de l'évolution des situations en comparant les éléments d'aujourd'hui à ceux d'une étude qui date d'une quinzaine d'années. Pour prolonger ce travail, l'Agence de l'eau et le département des Vosges ont financé à 80% l'embauche d'un agent de développement. Il vous sera présenté, ainsi que ses missions dans les pages suivantes. Pour assurer les recettes financières liées à ce nouveau travail, l'État, se désengageant de la gestion des risques majeurs en transférant ses tâches aux communautés d'agglomérations et communautés de communes, a mis en place une taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations). Une colonne existe sur votre feuille d'impôt. Le conseil communautaire a décidé de ne pas instaurer cette taxe.

Autre compétence de la communauté de communes : les piscines qui sont implantées au Thillot et à Saint Maurice sur Moselle. Le projet de rénovation, d'extension et de modernisation de la piscine communautaire qui se situe au Thillot a fait l'objet d'une redéfinition détaillée. Après l'arrêt de 3 mois fin 2016, il fallait s'assurer que les travaux à venir apporteraient une qualité et une sérénité de fonctionnement. La fonctionnalité des équipements et la gestion de l'espace ludique à côté des deux bassins pour la partie piscine ainsi que la filière bien-être ont été réétudiées en fonction de multiples paramètres que nous avons tenus à intégrer. Sécurité des accès, sécurité sanitaire, sécurité environnementale et qualité de services ont prévalu. Nous remercions ici les gestionnaires des piscines de Wesserling, La Bresse, Remiremont et Lure qui nous ont ouvert leurs portes. Ils nous ont indiqué les points forts et les points à travailler sur nos installations et, ce grâce à leur retour d'expérience sur leurs propres installations. La diversité des systèmes de traitement et de gestion de l'air et de l'eau, mais aussi la diversité des prestations de services et l'organisation de la gestion des usagers nous a réellement permis de revoir ce qui était prévu. Cet investissement, qui vous sera aussi présenté plus loin dans ce bulletin, est très important. Important par son montant, mais aussi important pour la qualité de service qu'il doit apporter et sa durée dans le temps. C'est pourquoi en conseil communautaire, à plusieurs reprises, des questions ont été soulevées. Le vote sur ce sujet n'a pas été unanime. C'est le jeu démocratique. Les interrogations doivent nous permettre de pousser plus loin la préparation de ce grand

chantier. Aussi après les réunions de Conseil Communautaire et des commissions piscines et communication, le groupe de travail et la commission d'appel d'offre ont repris le dossier. A l'heure où le bulletin est sous presse, les entreprises ont été consultées. Nous saurons courant deuxième quinzaine d'août si les différents lots (16) auront été affectés à une entreprise dans les conditions de prix et de technicité attendues.

En 2018, nous avons aussi arrêté, en conseil communautaire, des investissements dans la filière déchets. Une consultation est lancée pour l'achat d'un camion avec remorque et benne compactrice qui devrait pouvoir traiter dans de meilleures conditions la collecte des déchets. Ce matériel à un délai de livraison approximatif d'un an. Sur la filière déchets, le sujet des points d'apports volontaires (PAV) a fait débat. Une commission a travaillé sur le sujet. Depuis quelques mois, une équipe est mobilisée pour entretenir les conteneurs des plus de 120 points d'apports volontaires. Un inventaire de chaque PAV répertoriant ses points forts et ses faiblesses est en cours de réalisation. Il débouchera sur un plan de modernisation des PAV pour mieux être perçu, donner de l'information et transformer le comportement des usagers. Une présentation de ce plan vous sera faite dans les prochaines éditions. Toujours dans le domaine des déchets, une organisation de la prise en charge des déchets des communes a été mise en place. Nous allons aussi travailler à la mise en œuvre de la redevance incitative pour les communes.

L'année dernière, vous aviez constaté une augmentation de la fiscalité communautaire. Il avait été décidé en conseil communautaire, face à la situation, d'appliquer une augmentation sur deux années. Aussi cette année lors du vote du budget 2018, conscient des efforts demandés pour faire face aux contraintes que nous devons assumer, le conseil a entériné cet engagement de 2017.

Bien des choses restent à faire. De nombreuses difficultés restent à gérer et l'arrivée de nouvelles compétences chaque année n'aident pas à pérenniser l'organisation de la communauté de communes. L'organisation des équipes évolue : départ vers d'autres collectivités, départs en retraite sont intervenus depuis le début de l'année. Nous avons pu rendre hommage aux retraités le 2 juillet dernier ainsi qu'à l'obtention d'une médaille pour plus de vingt ans d'ancienneté dans la collectivité. Nous renouvelons nos vœux et félicitations à ces agents. Ils vous seront présentés dans les pages suivantes.

Tous comme nous vous présentons dans ce bulletin l'agent de développement, dans les prochaines éditions nous ferons une présentation service par service des agents de la communauté de communes. Tous les jours, dans la diversité de leurs missions, ils travaillent à ce que les équipements publics que vous utilisez soient fonctionnels.

Enfin je ne veux pas terminer ce tour d'horizon sans évoquer l'engagement pour l'économie et l'emploi de la communauté de communes. En effet, outre les actions d'aides au lancement des nouvelles activités deux sujets sont venus s'ajouter lors du premier semestre. En effet, les services de la préfecture, au titre de l'application des dispositions de la loi Notre, ont demandé que soient transférées les actions conduites par les communes vers la communauté de communes. Ce sujet a des implications tellement nombreuses qu'il est à cette heure difficile d'en percevoir toutes les conséquences. Face aux enjeux, les communes travaillent en totale concertation. Des réunions avec les services de la préfecture devraient dénouer cette situation. En attendant tout est fait pour qu'aucun blocage ne puisse freiner l'accueil des investisseurs économiques sur notre territoire. En plus des modifications évoquées, il y a lieu d'ajouter la grande attente du département des Vosges et de la région Grand Est pour contractualiser avec la communauté de communes afin que nous soyons acteur indissociable des politiques de soutien économique. Ceci entraîne des engagements administratifs mais aussi financiers de la communauté de communes. Le deuxième semestre sera donc bien rempli en termes de négociation et de prises de décision.

En cette période estivale, nous n'oublions pas l'activité touristique de notre territoire. L'Office de Tourisme Intercommunal vient d'arrêter un plan pluriannuel d'action. À la rentrée le conseil communautaire devra l'entériner. En attendant nous souhaitons à ceux qui travaillent une bonne saison et à celles et ceux qui prendront des vacances un bon repos.

Rendez-vous en février à la rentrée.

Dominique Peduzzi



Dominique PEDUZZI

Président de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges

ÉVODIA*
vous présente



FAITES LE TRI
PAS LA GUERRE !

*Pas la peine de se disputer pour trier,
la solution est sous vos yeux !*

Les consignes de tri vous facilitent la vie !



Magazines/Journaux
en PAPIER



Emballages alimentaires
en CARTON



Bouteilles & Flacons
en PLASTIQUE



Conserves & Emballages
en MÉTAL

COLLECTE
SÉLECTIVE



EN APPORT
VOLONTAIRE

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits



LE SMD VOSGES
DEVIENT

evODIA

Établissement Vosgien d'Optimisation
des Déchets par l'Innovation et l'Action

Le programme "Habiter Mieux" de l'Agence nationale de l'Habitat



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA
CROISSANCE VERTE

Vous êtes **propriétaire de votre logement**, et celui-ci a plus de 15 ans,
Vous souhaitez **réduire votre facture de chauffage**,
tout en améliorant **le confort de votre logement**

⇒ C'est possible avec le programme "Habiter Mieux"

Vous pouvez ainsi bénéficier, sous conditions de ressources, d'**aides financières intéressantes** de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et d'un **accompagnement personnalisé** pour réaliser vos **travaux de rénovation thermique**, permettant une diminution de votre consommation d'énergie d'un minimum de 25% pour les propriétaires occupants et 35% pour les propriétaires bailleurs.

Pour votre information, **les taux de subvention** observés sur les dossiers déjà financés s'échelonnent entre **40% et 100% du coût des travaux** (selon les conditions de ressources des propriétaires occupants et la nature des travaux réalisés).

Pour cela, il vous suffit de vous reporter au **questionnaire** ci-contre, de le compléter et de le transmettre à l'ANAH. Vous serez ensuite contacté par un organisme agréé qui établira un **diagnostic gratuit** de votre situation.



<p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>		<p>LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE</p>				
<p>Je veux RÉDUIRE MA FACTURE de chauffage en réalisant des travaux dans mon logement ! On vous accompagne gratuitement ...</p>						
<p>Bénéficiez du programme HABITER MIEUX de l'Anah une évaluation de votre logement, des conseils techniques, des subventions pour financer votre projet,...</p>						
<p>Vous remplissez les conditions de ressources ci-contre, retournez-nous le questionnaire ci-contre</p>						
Nombre de personnes dans le ménage	1	2	3	4	5	par personne supplémentaire
PLAFOND de RESSOURCES revenu fiscal de référence	18 598 €	27 200 €	32 710 €	38 215 €	43 742 €	plus 5 510 €
<small>(revenus annuels perçus en 2016 figurant sur l'avis d'imposition 2017)</small>						
<p>Bénéficiez, sans condition, de CONSEILS sur les travaux réalisables en priorité, les différents matériaux et techniques, les aides financières possibles,...</p>						
<p>auprès de votre conseiller de l'Espace INFO → ÉNERGIE</p>						
<p>Pour l'Ouest et Centre Vosgien Contactez l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat d'Epinal</p>		<p>Pour l'Est Vosgien Contactez la Maison de l'Habitat et de l'Environnement de Saint-Dié-des-Vosges</p>				
<p>03-29-82-93-85 cov@eie-lorraine.fr</p>		<p>03-29-56-75-18 estvosges@eie-lorraine.fr</p>				

Pour bénéficier du programme HABITER MIEUX

1) Je vérifie si je respecte les conditions

Je suis propriétaire de mon logement

Mon logement a plus de 15 ans

Je respecte les conditions de ressources précisées dans le tableau ci-contre et coche la case correspondant à mon revenu fiscal de référence (revenus annuels perçus en 2016 figurant sur l'avis d'imposition 2017)

Nombre de personnes dans le ménage	Plafond de ressources	
	Ménage Très Modeste	Ménage Modeste
1	<input type="checkbox"/> 14 508	<input type="checkbox"/> 18 598
2	<input type="checkbox"/> 21 217	<input type="checkbox"/> 27 200
3	<input type="checkbox"/> 25 517	<input type="checkbox"/> 32 710
4	<input type="checkbox"/> 29 809	<input type="checkbox"/> 38 215
5	<input type="checkbox"/> 34 121	<input type="checkbox"/> 43 742
par personne supplémentaire	<input type="checkbox"/> + 4 301	<input type="checkbox"/> + 5 510

2) Je précise mes besoins

Isoler les combles ou la toiture Remplacer les fenêtres

Isoler les planchers Changer le système de chauffage

Isoler les murs Faire des travaux d'adaptation pour le maintien à domicile

3) Je retourne cette fiche en précisant mes coordonnées :
à la **Délégation Locale de l'Anah** 22 à 26 avenue Dutac 88026 EPINAL CEDEX
(pour toute information : ☎ 03.29.69.13.76 de 9h à 11h30 du lundi au vendredi)
ou je m'inscris **directement en ligne** sur <https://monprojet.anah.gov.fr>
Nom : Prénom :

Rue :

Code Postal : Ville :

Tel : Mail :

Ville du logement à rénover :
(si différente de mon adresse actuelle)

4) Je suis recontacté par l'organisme agréé qui m'accompagnera gratuitement et étudiera mon projet.

Jour	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.
matin	<input type="checkbox"/>				
après-midi	<input type="checkbox"/>				

J'indique mes disponibilités pour être rappelé.

Cette démarche ne vous engage en rien !

Cette démarche ne vous engage en rien. N'hésitez pas !

Pour tous renseignements, contactez la permanence de l'ANAH les matins, de 9h à 11h30 au 03.29.69.13.76.

Office de Tourisme Intercommunal

L'Office de Tourisme Intercommunal accueille une nouvelle chargée de communication. Amandine de FLORIDO a quitté l'Office de Tourisme Intercommunal au cours du mois de mars et a été remplacée par Aurore GRASPERGER qui occupe le poste de Chargée de communication – référente SITLOR.

Les projets se poursuivent...

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent Echo des Ballons, l'Office de Tourisme Intercommunal a divers projets en cours pour rendre le territoire plus attractif et notamment auprès des familles.

- Les randonnées familles sont en cours de test : vous êtes une famille avec des enfants entre 6 et 12 ans, aidez nous à valider les parcours randonnées familles – Appeler le 03 29 24 53 48 (Saint Maurice sur Moselle) ou 03 29 23 72 21 (Le Ménil). Vous êtes les bienvenus !
- Le jeu de 8 familles suit son cours également : vous connaissez le principe du jeu de cartes des 7 familles ? Nous allons l'adapter à notre territoire ! Une famille = une commune, un personnage = un lieu, une légende ou un site touristique ! Vous êtes curieux ou connaisseur et vous souhaiteriez participer à ce projet, appelez-nous.

N'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme pour connaître les dates des commissions de travail organisées sur tout le territoire.

Mise en service d'un nouvel outil permettant une saisie directe des manifestations et animations par l'organisateur lui-même.

Ce nouvel outil est connecté à notre base de données SITLOR (Système Informations Touristiques Lorrain) et vous permettra de promouvoir vos événements gratuitement grâce à la mise à disposition d'un formulaire en ligne. Vous pourrez également les enrichir de contenus, de documents ou de visuels.

Pour le découvrir et si vous proposez un événement ou une manifestation, n'attendez plus ! Rendez-vous sur <https://widget.tourisme-lorraine.fr/manifestation/5>

Chaque saisie de manifestation touristique fera l'objet d'une validation par l'Office de Tourisme Intercommunal. En cas d'acceptation ou de refus, un mail vous sera automatiquement envoyé. Bien entendu, si l'organisateur ne souhaite pas remplir le formulaire en ligne, vous avez toujours la possibilité de nous faire parvenir vos événements en les déposant dans nos bureaux, par courrier ou par mail ! Nous nous chargeons de la saisie de vos informations sur notre site internet et nous vous informons de sa publication.

Pour la saison estivale, depuis le 7 juillet, les bureaux de l'Office de Tourisme Intercommunal vous accueilleront aux horaires suivants :

Saint Maurice sur Moselle et le Ménil :

Du lundi au samedi : 9h 12h - 14h 18h

Dimanche : 9h 12h

Ouvert le 15 août toute la journée

Rupt sur Moselle :

Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi : 9h 12h - 14h 18h

Point info tenu par un bénévole à la médiathèque du **Thillot**, tous les matins.

Un Office de Tourisme s'adresse à tous : vacanciers, visiteurs, prestataires, associations, population locale...

Il conduit des missions techniques de coordination, d'animations de la vie locale, d'offres touristiques, de conseils pour les professionnels du tourisme.

Nous travaillons dans un seul but : être les ambassadeurs de notre territoire !



Office de Tourisme
Saint Maurice sur Moselle

Point infos Rupt sur Moselle



Office de Tourisme Le Ménil

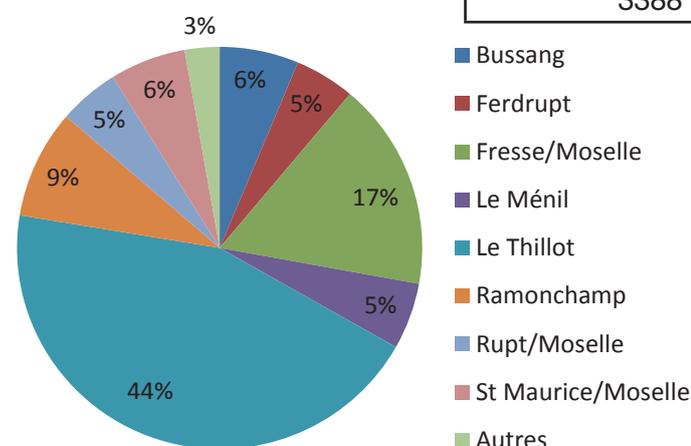
Les Maisons de Services Au Public

Statistiques 2017 (à partir du portail MSAP)

Nombre de visites	3293
Nombre de visites uniques	210
Nombre de demandes	3388

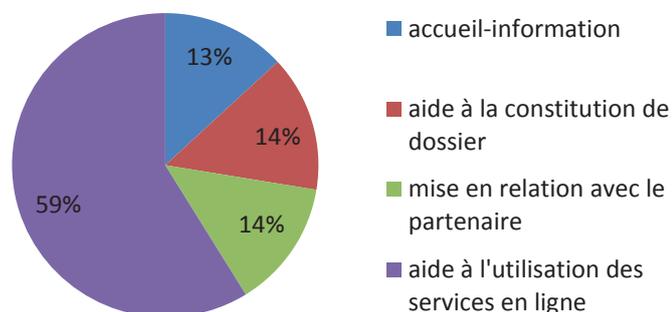
COMMUNES

Bussang	214
Ferdrupt	163
Fresse/Moselle	567
Le Ménil	181
Le Thillot	1504
Ramonchamp	296
Rupt/Moselle	164
St Maurice/Moselle	205
Autres	94
	3388



NIVEAU D'ACCOMPAGNEMENT

Accueil-information	192
Aide à la constitution de dossier	212
Mise en relation avec le partenaire	199
Aide à l'utilisation des services en ligne	861
	1464

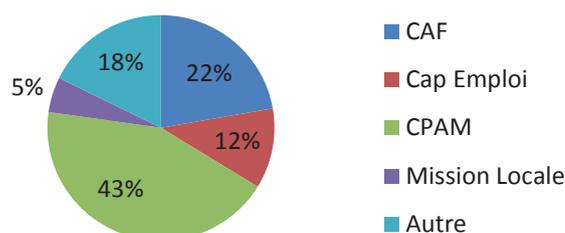


PERMANENCES PARTENAIRES

CAF	265
Cap Emploi	137
CPAM	518
Mission locale	60
Autre	211
	1191

Autres partenaires

FMS 119, AGACI 39, CSAPA 9, APF 3, AVSEA 37, SAVS 1 et Clauses d'insertion 3



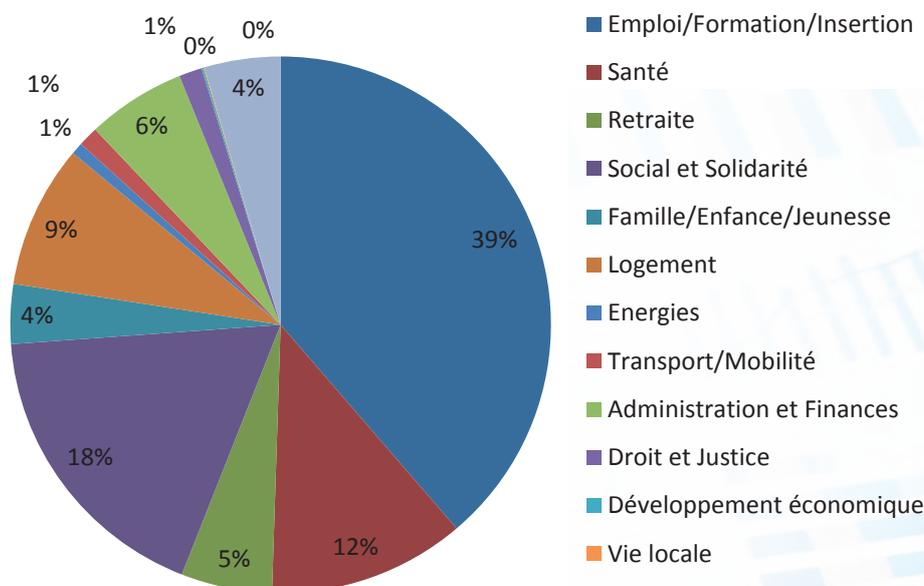
PARTENAIRES CONCERNES PAR LA DEMANDE

(lors de l'aide)

ANTS	32
Bailleurs sociaux	7
CAF	432
Cap Emploi	4
CICAS	4
CLIC	1
Centre social	1
CNAV - CARSAT	64
Conseil départemental	1
CPAM	166
Défenseur des droits	2
EDF	3
Maison de l'autonomie	1
Mission locale	8
Pôle Emploi	537
Préfecture	2
Trésor Public	8
Autres	31
	1304

THEMATIQUE DE LA DEMANDE (plusieurs réponses possibles)

Emploi/Formation/Insertion	647
Santé	197
Retraite	91
Social et solidarité	299
Famille/Enfance/Jeunesse	60
Logement	144
Energies	12
Transport/Mobilité	20
Administration et Finances	99
Droit et Justice	23
Développement économique	2
Vie locale	1
Photocopies	76
	1671



La MSAP de Le Thillot délivre un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- **aide à la constitution de dossier** : dossier CMU-C, dossier aide juridictionnelle, dossier retraite (CARSAT + complémentaire), dossier Vosgelis (demande de logement social), demande carte de bus Grand Est, aide à la rédaction CV et lettre de motivation.
- **mise en relation par mail** : envoi de documents aux partenaires par mail (CAF, Vosgelis, retraite complémentaire...).
- **mise en relation par téléphone** : possibilité de contacter les partenaires.
- **aide à l'utilisation des services en ligne** :
 Pôle Emploi (inscription ou ré-inscription, postuler en ligne, actualisation mensuelle, envoi de documents),
 CAF (déclaration trimestrielle, demande en ligne...),
 impôt.gouv (aide à la création d'un compte et aide à la déclaration en ligne),
 CPAM (création compte Ameli, impression attestation de droits...),
 site Agence Nationale des Titres Sécurisés (pré-demande carte d'identité et passeport, demande de permis de conduire),
 SNCF (aide à l'utilisation des services en ligne),
 emploi (aide à la création de compte pour certaines agences intérimaires).

Un nouveau technicien à la Communauté de Communes

Depuis le 4 juin 2018, Jonathan PILLIER a rejoint notre équipe pour travailler en qualité de technicien rivières.

Originaire d'Anjou, il travaillait auparavant dans une collectivité territoriale de Bourgogne où il menait un programme de restauration de la qualité de l'eau en partenariat avec l'Agence de l'Eau.

Il aura à cœur de travailler à la gestion des milieux aquatiques de notre territoire et de reprendre les dossiers qui concernent le plan de paysage.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Une nouvelle compétence depuis le 1^{er} janvier 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence GEMAPI « Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations » est devenue obligatoire pour toutes les communautés de communes.

Afin de préserver la qualité de nos cours d'eau et de prévenir d'éventuels désordres hydrauliques, une étude est actuellement en cours afin d'identifier les actions prioritaires à mettre en place pour nos rivières. Cette étude débouchera sur un programme de travaux qui devraient démarrer en 2019.



Zoom sur une entreprise locale

Notre parution continue à mettre en lumière certaines entreprises locales qui montrent leur potentiel et sont fortes de projets moteurs pour notre territoire.

ZOOM SUR :

LES JARDINS DU MOUTON NOIR

Maraîchage et agriculture biologique - STEPHANE PHILIPPE



Quand on rencontre Stéphane PHILIPPE au milieu de ses plants, on a tout de suite envie de se mettre aux fourneaux et passer à table pour déguster quelques-uns de ses nombreux légumes et autres fruits.

Quel enthousiasme chez ce jeune producteur guédon qui a choisi les endroits où l'exposition et la terre lui semblaient les plus propices au développement de son activité. D'abord sous la forme de « cotisant solidaire » au 1^{er} janvier 2016 puis avec le statut de « chef d'exploitation » au 1^{er} janvier de l'année suivante, il se retrouve les manches. Seul, il défriche et réhabilite d'anciennes terrasses de cultures abandonnées depuis longtemps mais également des terrains herbagés pour augmenter ses surfaces de production.

Aujourd'hui, il cultive 9000m² de jardin et 400m² de serres sur 3 sites du Ménéil : à son domicile, à proximité du parcours de santé, dans le village.

Sa production, certifiée AB, est très diversifiée dont une grande variété de légumes, des variétés anciennes comme les haricots coco... mais aussi des légumes exotiques comme les pastèques, les melons...

Il ne brusque pas la terre, il la travaille juste ce qu'il faut pour ne pas retourner le sol puis il cultive sous forme de buttes semi-permanentes en ligne. Le paillage lui permet de maîtriser les indésirables même si quelques pousses de blé et d'avoine surgissent ça et là ; rien de grave, Stéphane les laisse s'épanouir.

Deux ânes du Poitou sont venus rejoindre le jeune maraîcher pour lui faciliter un peu la tâche. Pourquoi des ânes ? parce qu'ils sont puissants, précis, délicats même s'ils ont la réputation d'être

têtus parfois dit Stéphane. Le travail du sol se fait donc maintenant grâce à la traction animale avec un outil moderne la « Kassine » qui peut tout faire et enlever aussi les mauvaises herbes, arracher les pommes de terre ...

Stéphane Philippe commercialise sa production sous différentes formes et notamment en vente directe à son domicile du Ménéil le mercredi soir. Vous pouvez acheter ses légumes également sur ses autres points de vente: le mercredi matin à la Bresse (en face du magasin pain au lard), le samedi après midi à Rupt sur Moselle (coopérative agricole), le dimanche matin au Ménéil (près de l'église). D'autres points de vente pourraient voir le jour en fonction de la production.

Stéphane PHILIPPE espère vivre de son travail : l'équilibre financier est son souci majeur actuellement. Néanmoins, il ne compte pas en rester là et aimerait se développer encore dans les années à venir mais toujours dans le souci de valoriser les terres : pourquoi ne pas réhabiliter d'autres jardins comme ceux qui sont situés à proximité du parcours de santé, lieu de promenade prisé par les villageois ... plan paysage ...

Confiant dans l'avenir malgré un travail très physique et les intempéries, l'objectif de Stéphane PHILIPPE est de vivre dans un cadre sain, de diversifier encore ses plantes sur un hectare de terrain dont 1000m² de serres. Autre perspective plus lointaine : un élevage de baudets du Poitou... dont il pourrait bien vous parler si vous allez à sa rencontre sur ses points de vente !



Maraîchage et agriculture biologique

Vente directe sur les marchés

« LES JARDINS DU MOUTON NOIR »

Stéphane PHILIPPE

8, envers de Demrupt - Le Ménéil

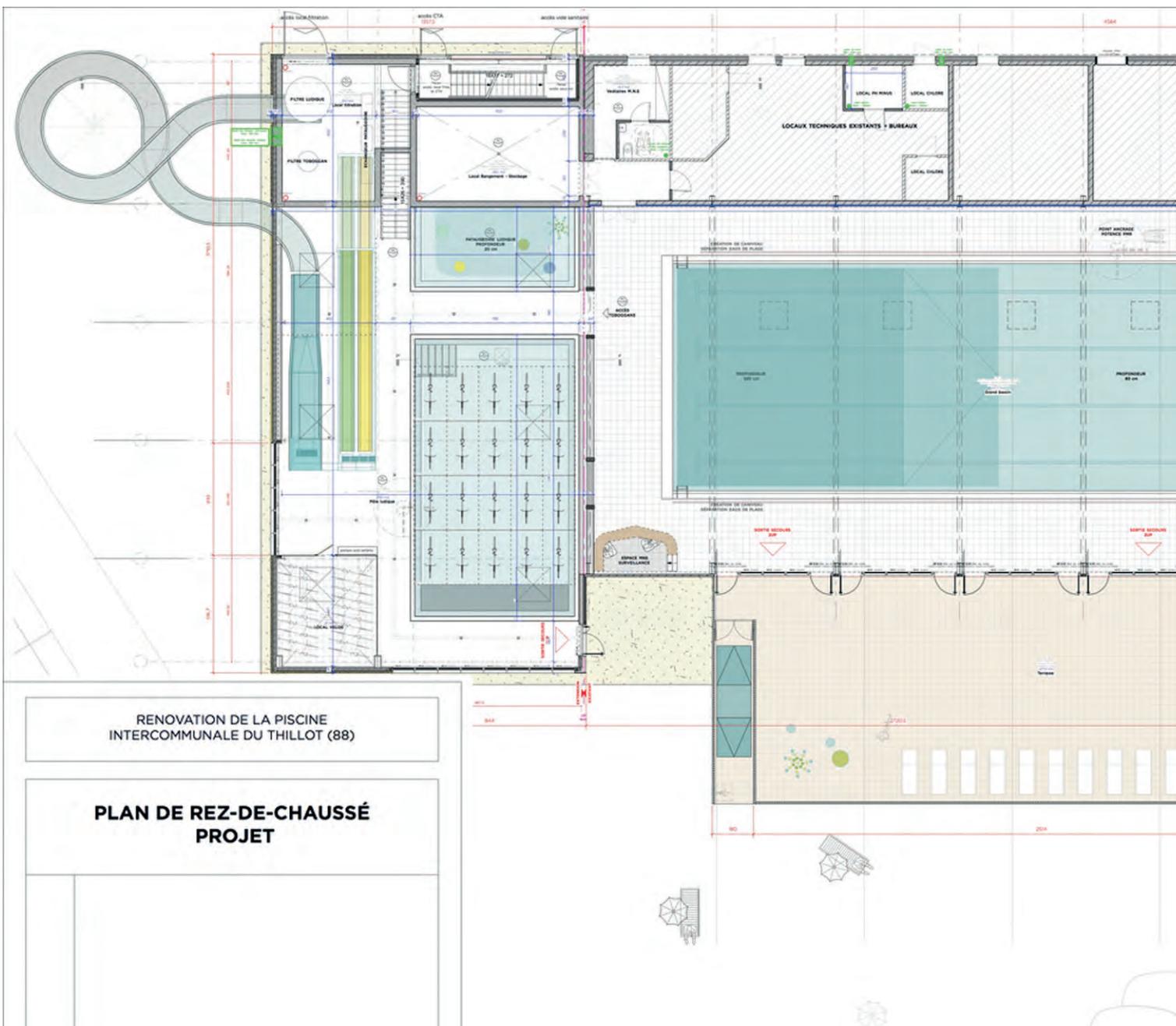
Tél : 06 52 12 13 62

E-mail : lesphilippe@gmail.com

Facebook : les jardins du mouton noir



« EN ATTENDANT 2020 » Plan et photos de la future piscine



RENOVATION DE LA PISCINE
INTERCOMMUNALE DU THILLOT (88)

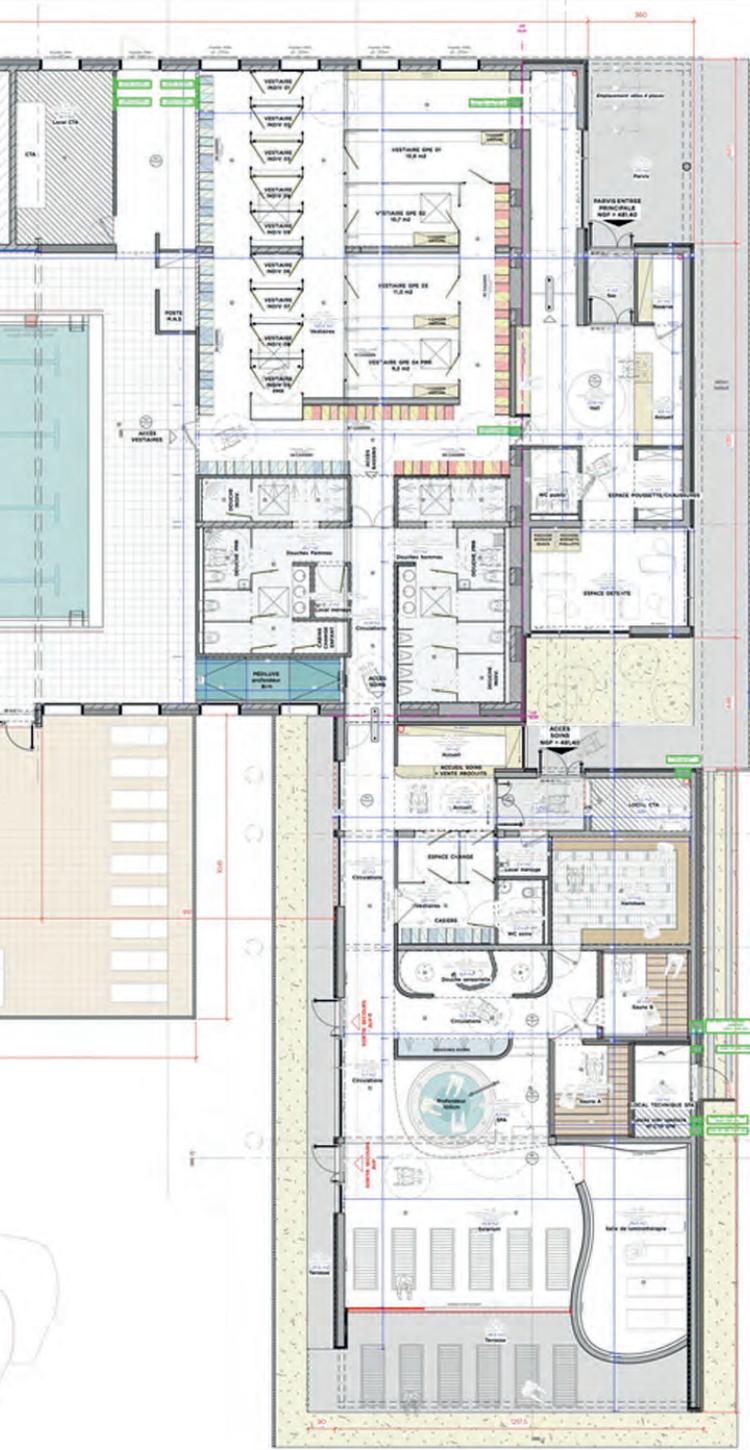
PLAN DE REZ-DE-CHAUSSE PROJET

ESQU/	APS	APD	PC	PRO	DCE	DOE
DIAG.						
INDICE : A				DATE : 02-02-2018		ECH : 1/100 ^e
						3/7

Maître d'ouvrage : Le Maire de Thillot	Maître d'œuvre : Architecture paysagère AGENCIE D'ARCHITECTURE COLLECTIVE MALGRAS	Maître d'œuvre : BET structure METICO Jean-Louis Ignace-Lalonde	Maître d'œuvre : BET électricité EPIURE Emmanuel Baudry	Maître d'œuvre : BET fluides EOLE Emmanuel Baudry
--	--	---	---	---

Bassin d'apprentissage et arrivée du toboggan.

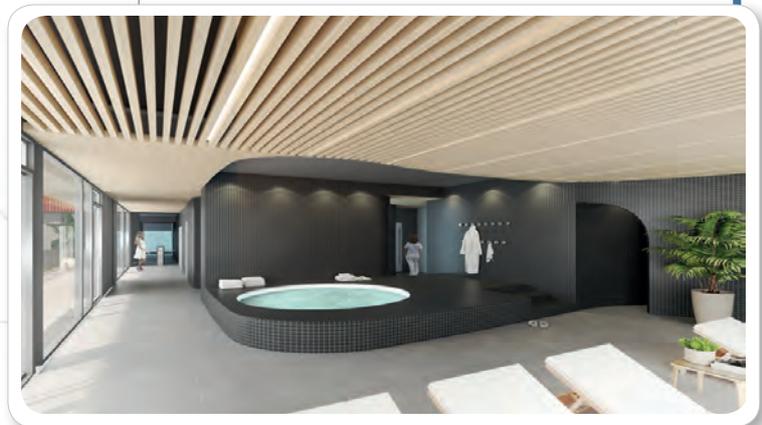




Grand bassin.



Espace bien-être.



Façade.



Vie du Relais Assistants Maternels de la Haute Vallée de la Moselle

Projet « Nounou bien-être, bébé bien-être »

Travailler au quotidien auprès de jeunes enfants est synonyme de joie mais n'est pas de tout repos : sur une amplitude horaire importante, les assistants maternels doivent accueillir leurs émotions fortes, réguler leurs interactions, les accompagner individuellement sur des temps-clés de la journée ce qui peut être générateur de stress.

Les professionnels ressentent alors un besoin de décompresser, de souffler, afin d'être plus disponibles et ainsi proposer un accueil de qualité. Afin d'accompagner les assistants maternels sur cette question, le projet « Nounou bien-être, bébé bien-être » a vu le jour.

Pour ce faire, Delphine DOUTERLUINGNE de Yoganesse et Aude AUGUSTIN de l'association Yogarupt proposent des séances de hatha yoga de manière régulière afin d'instaurer un moment de détente, de lâcher-prise, de travailler la souplesse afin de favoriser les postures professionnelles adéquates. Ceci avec l'objectif d'assurer bienveillance et bienveillance auprès des enfants accueillis en partant du postulat que le bien-être de l'assistant maternel aura un retentissement sur le bien-être de l'enfant.



Témoignage de Sophie, assistante maternelle à Ramonchamp : « J'ai trouvé dans le yoga un bien-être intérieur. Tout d'abord au niveau physique, avec des exercices tout en douceur qui permettent la réduction des tensions musculaires ainsi que des douleurs. Mais surtout des bienfaits sur le mental avec une diminution de l'anxiété et une meilleure gestion de mes émotions. Tout ceci m'aide beaucoup dans mon métier d'assistante maternelle. J'approche les petits problèmes quotidiens des enfants avec plus de sérénité ».



La formation continue

Afin de toujours optimiser la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille, les assistants maternels qui le souhaitent ont la possibilité de se former tout au long de leur carrière professionnelle. C'est la Branche Professionnelle des Assistants Maternels du Particulier Employeur qui définit la politique en matière de formation et les orientations pour professionnaliser ce secteur d'activité. Iperia l'Institut a été mandaté par cette même branche pour assurer la création et le développement des outils et services de professionnalisation ainsi que le déploiement de l'offre de formation prioritaire sur l'ensemble du territoire via des organismes de formation labellisés.

Dans le cadre de leur Compte Personnel de Formation (CPF) les assistants maternels peuvent bénéficier de 48h de formation par an. Le RAM a choisi d'accompagner les assistants maternels sur ce thème en facilitant leur accès à la formation continue. Concrètement, des sessions de formation sont organisées sur le territoire de la CC-BHV par l'intermédiaire des organismes de formations.

Au préalable, une réunion d'information s'est tenue au Thillot, animée par Carole DIEUDONNE du Greta afin de renseigner les assistants maternels sur le droit à la formation continue et les différentes étapes. Suivie d'une présentation des formations 2018 qui a permis de recenser les besoins et souhaits des participants.



Le module de formation « Prévenir les situations difficiles » a été mis en place au Thillot. Il a été dispensé par Valérie LAMBERT, formatrice au Greta. L'objectif de ce module est de faire face aux situations difficiles en adoptant une attitude professionnelle : adapter son mode de communication en fonction de la situation rencontrée, réagir de façon appropriée en cas de situations conflictuelles, communiquer et instaurer un dialogue positif en toutes circonstances et enfin, observer et anticiper les éléments déclencheurs d'événements indésirables.

Témoignage de Stéphanie, assistante maternelle à Rupt-sur-Moselle : « Afin de continuer à bien faire mon travail d'assistante maternelle agréée, j'ai pu bénéficier avec 10 autres collègues d'une formation très enrichissante sur la gestion des situations difficiles que nous pouvons être amené à rencontrer. Un sujet complexe où toutes les difficultés sont abordées avec une formatrice au top, très ouverte et très humaine qui a su nous donner le meilleur. Je vais continuer à faire ces formations qui sont vraiment importantes pour le bien-être de tous ».

Soirée d'information sur la Prévention de la MIN



Parce que la Mort Inattendue du Nourrisson (MIN) reste la première cause de mortalité chez l'enfant de moins d'un an, une soirée d'information sur la prévention de la MIN s'est déroulée à la Médiathèque du Thillot en partenariat avec le Pays de Remiremont et ses Vallées.

Pascaline BRIOSO, Présidente de l'association « les rires d'Anna » et Anne ANDREUX, Puéricultrice en PMI ont co-animé cette soirée riche en informations qui, malgré une thématique difficile, s'est voulue résolument positive et préventive : « ensemble, réduisons les risques et adoptons les bons gestes ! ».

Mémo des bonnes habitudes pour le couchage de bébé :

- coucher sur le dos
- dans son propre lit. De préférence, placer son lit dans la chambre des parents pendant les 6 premiers mois afin de mieux le surveiller
- lit à barreaux avec un matelas ferme et à la bonne dimension
- retirer de son lit tous les éléments mous : couette, oreiller, tour de lit, peluche, couverture etc
- seule une gigoteuse / turbulette adaptée à sa taille et à la saison est recommandée
- s'il dort dans un lit parapluie, le matelas fournit avec le lit suffit (n'en rajouter pas un)
- pas d'exposition au tabac pendant et après la grossesse
- température de la chambre à 18°C – 19°C
- pas de « co-dodo »

Projet « La hotte des petits sotrés » avec la Ludothèque

Un nouveau projet intitulé « La hotte des petits sotrés » a été instauré en partenariat avec la Ludothèque de Remiremont.

Il s'inscrit dans la continuité de la conférence-participative animée par Claudia MALLET, consultante et accompagnatrice parentale, sur la thématique du jeu et l'approche ludique chez l'enfant.

En effet, le jeu constitue un mode d'expression naturel pour l'enfant, contribue à son équilibre et sa construction. Il favorise la qualité des relations et la communication avec les autres.

C'est ainsi que Laëticia ZUCCALI, animatrice à la Ludothèque de Remiremont, intervient en alternance dans les crèches de la Vallée afin de proposer des matinées entièrement dédiées au jeu. L'occasion de réunir les enfants accueillis par les assistants maternels et ceux confiés dans les crèches afin qu'ils jouent ensemble et pour les professionnels de la Petite Enfance de se rencontrer.

Concrètement, la salle est aménagée en plusieurs espaces de jeux dans lesquels les enfants peuvent évoluer librement. Les jeux proposés sont variés et adaptés à l'âge des enfants avec des objectifs différents : coopération, partage, concentration, règles, précision, logique, réflexion...

Mais avant toute chose, ces séances riment avec :

convivialité, bonne humeur et plaisir de jouer ensemble !



Cérémonie de remise de médaille et de départs en retraite

Sympathique cérémonie à la salle Jean-Paul SAC le 2 juillet dernier. Trois agents de la collectivité ont été mis à l'honneur par le président Dominique PEDUZZI accompagné des vice-présidents, de membres du conseil communautaire et des collègues.

- **M. Xavier GAUDEL** a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de bons et loyaux services au sein du S.I.V.E.I.C. et de la C.C.B.H.V.
- **Deux agents ont fait valoir leur droit à la retraite :**
 - **M^{me} Martine GROSJEAN** qui était secrétaire du service déchets et de l'Office de tourisme Intercommunal depuis 2015.
 - **M. Gérard CROUVISIER** qui a été conducteur de camion de 1991 à 2001, chef de garage jusqu'en 2013 pour le S.I.V.E.I.C du Thillot puis ensuite pour la C.C.B.H.V.



M. PEDUZZI remettant la médaille à M. Xavier GAUDEL.



Les trois agents à l'honneur.



M^{me} Martine GROSJEAN et son époux.



M. Gérard CROUVISIER et son épouse.

Les nouvelles activités

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles activités qui se sont installées sur le territoire de notre Communauté de Communes.

Attention cette liste est non exhaustive et certaines informations ne nous sont pas parvenues avant l'impression du bulletin.

Nouvelles activités :

RAMONCHAMP :

- LA MAISON ROLLOT
M. GEHIN, Produits fermiers, rayon vrac.
27 rue d'Alsace, 03.55.22.55.97

LE THILLOT :

- Cabinet d'avocat
Maître GRANDMOUGIN, affaires liées au droit pénal, droit de la famille, droit civil, droit bancaire et en cas de saisie immobilière.
31 rue de la gare, 06.19.64.21.81 / 03.84.30.13.38

FRESSE SUR MOSELLE :

- Entreprise COUTAREL
M. Arnaud COUTAREL, conception et fabrication de matériel de manutention et remorques industrielles.
8 rue de Lorraine, 06.83.58.73.51
- Entreprise YILDIZ
M. Mohamed YILDIZ, mécano-soudure.
8 rue de Lorraine, 03.29.23.85.63

BUSSANG :

- E-BIKE OXYGENE,
M. Sebastien MEYER, location de VTT à assistance électriques, réparation tout type de vélo.
13 place de la Mairie, 06.82.06.82.26

Changement de propriétaire :

LE MENIL :

- AUBERGE DU TILLEUL
2 les Fenesses est repris par M. et M^{me} Didier DEJOYE.

FRESSE SUR MOSELLE :

- SCEA LES FLORALYS
9 rue du Câble est repris par M. Romain MEIER.

FERDRUPT :

- DOMAINE DES PLANESSES
59 rue des Planesses est repris par M. et M^{me} Nicolas et Stéphanie HOUOT.

LE THILLOT :

- RESTAURANT-PIZZERIA LE ROMELIE
29 rue Charles de Gaulle est repris par M. Micaël DOS SANTOS et M^{me} Virginie PEREIRA.

Changement d'adresse :

LE THILLOT :

- D.I.D. Informatique vous accueille désormais au 27 rue Charles de Gaulle.



Attention, ce programme est susceptible d'être modifié. Pour toute information complémentaire (horaire, lieux...), veuillez contacter les Communes ou Associations concernées.

Seules les manifestations qui ont un caractère intercommunal sont prises en compte.

Août

Jeudi 2

- Jeudis en fête, Le Thillot

Vendredi 3

- Concours de pétanque - Société des fêtes (14 h), Bussang

Samedi 4

- Feu de la St Jean et repas campagnard - Classe 2020, Saint Maurice sur Moselle
- Loto retraités ADRHM (salle Jean Paul SAC - 14 h), Le Thillot

Dimanche 5

- Vide greniers - Amis des Planesses, Ferdrupt

Lundi 6

- Accueil vacanciers - Ménéil accueil - 18 h 30, Le Ménéil
- Accueil vacanciers (Office de tourisme - 10 h 30 / 12 h), Bussang
- Accueil vacanciers (salle Cécile VALENCE - 18 h), Le Thillot

Mardi 7

- Marché artisanal (Halle de la Mouline - 17 h / 21 h), Bussang

Jeudi 8

- Jeudis en fête, Le Thillot

Vendredi 10

- Concours de pétanque - Société des fêtes (14 h), Bussang
- Animation d'été "une douce vie pour Mathilde" (Halle de la Mouline - 19 h), Bussang

Samedi 11

- Montée Historique du Ballon d'Alsace (essais), Saint Maurice sur Moselle

Dimanche 12

- Montée Historique du Ballon d'Alsace, Saint Maurice sur Moselle
- Trail des Charbonniers CAHM, Rouge Gazon

Lundi 13

- Accueil vacanciers et marché terroir - Ménéil accueil (18 h 30), Le Ménéil
- Accueil vacanciers (Office de tourisme - 10 h 30 / 12 h), Bussang
- Accueil vacanciers (camping - 18h), Le Thillot

Mardi 14

- Marché artisanal (Halle de la Mouline 17 h / 21 h), Bussang

Mercredi 15

- Feux d'artifice (Etang de Chaume - 22 h 30), Le Thillot
- Tournoi "Daniel GEORGES" CST, Le Thillot
- Fête villageoise multi-associations (Halle de la Mouline), Bussang

Jeudi 16

- Jeudis en fête, Le Thillot

Vendredi 17

- Concours de pétanque (salle des fêtes - 14 h), Bussang

Samedi 18

- Marché artisanal - Minuit Pile (salle des fêtes), Ramonchamp

Lundi 20

- Accueil vacanciers - Ménéil accueil (18 h 30), Le Ménéil
- Accueil vacanciers (Office de tourisme - 10 h 30 / 12 h), Bussang

Mardi 21

- Marché artisanal (Halle de la Mouline 17 h / 21 h), Bussang

Vendredi 24

- Concours de pétanque (Société des fêtes - 14 h), Bussang
- Animation d'été - Harmonie Bussang / Saint Maurice sur Moselle (Halle de la Mouline - 19 h), Bussang

Samedi 25

- Petit tour des Vosges cycliste de Bussang à Rupt sur Moselle (Le Thillot - salle omnisport)
- Rallye touristique - Société des fêtes (Départ salle des fêtes), Ramonchamp

Dimanche 26

- Cérémonie patriotique du Poteau, Ramonchamp

Lundi 27

- Accueil vacanciers (Office de tourisme - 10 h 30 / 12 h), Bussang

Mardi 28

- Marché artisanal (Halle de la Mouline - 17 h/21 h), Bussang

Vendredi 31

- Concours de pétanque (Société des fêtes - 14 h), Bussang

Septembre

Samedi 1^{er}

- Initiation parapente - Ménéil vol libre, Le Ménéil
- Forum des Associations (salle omnisport), Le Thillot

Dimanche 2

- Initiation parapente - Ménéil vol libre, Le Ménéil
- Cérémonie patriotique du Peut Haut, Fresse sur Moselle
- Jeux de quilles - Ski Club (Presles), Saint Maurice sur Moselle

Samedi 8

- Initiation parapente - Ménéil vol libre, Le Ménéil
- Forum des Associations (centre socioculturel), Rupt sur Moselle
- Journée des chauves-souris (Hautes-Mynes), Le Thillot

Dimanche 9

- Initiation parapente - Ménéil vol libre, Le Ménéil
- Expo voitures - Société de fêtes (place de la Mouline et Casino - 9 h), Bussang

Dimanche 16

- Vide greniers - Ass. Bretons - (parking GP motoculture), Fresse sur Moselle
- Vide armoires - Société des fêtes (Casino - 9 h), Bussang
- Journée du patrimoine
- Challenge baskets "Yannick PANOT" (salle omnisport), Le Thillot

Samedi 22

- Fête patronale, Saint Maurice sur Moselle

Dimanche 23

- Fête patronale + Vide greniers, comité des fêtes (salle SMA), Saint Maurice sur Moselle
- Challenge des Mynes (GCL - pétanques), Le Thillot

Samedi 29

- Marche pour tous - Tennis club (Roche jolie), Ramonchamp
- Fête du vin nouveau - Comité jumelage (complexe quartier - 19 h), Bussang
- Cérémonie STEINGRABEN (Col du Page et Drumont), Bussang

Dimanche 30

- Vide greniers - Anim' Thillot (cour de l'école Jules FERRY), Le Thillot

Octobre

Samedi 6

- Fête foraine, Ramonchamp
- Loto Radio Des Ballons (salle Jean Paul SAC), Le Thillot
- Expo peintures / sculptures (centre socioculturel), Rupt sur Moselle
- Don du sang (8 h 30 - 12 h), Saint Maurice sur Moselle

Dimanche 7

- Fête foraine, Ramonchamp
- Expo peintures / sculptures (centre socioculturel), Rupt sur Moselle
- Salon des collectionneurs - Société des fêtes (Casino - 9h / 17h), Bussang
- Cérémonie Côte 1008, Le Ménil
- Trail des Mynes - AVEC, Le Thillot

Samedi 13

- Jour de la nuit, Fresse sur Moselle
- Bourse aux jouets - Farandole (salle SMA), Saint Maurice sur Moselle
- Troc aux plantes - Comité des fêtes (salle La Familiale - 9 h), Le Ménil

Dimanche 14

- Bourse aux jouets - Farandole (salle SMA), Saint Maurice sur Moselle
- Fête de la pomme - croqueurs de pommes + commune, Rupt sur Moselle

Samedi 20

- Repas dansant - Ski Club (Salle SMA - 20 h 30), Saint Maurice sur Moselle
- Fête foraine, Bussang
- Salon de la photo - Entregens (Casino -14 h / 19 h), Bussang

Dimanche 21

- Fête foraine, Bussang
- Salon de la photo - Entregens (casino 11 h / 17 h), Bussang

Samedi 27

- Halloween - Les galopins (salle des sports), Ramonchamp

Mercredi 31

- Halloween - Société des fêtes (chalet place de la Mouline - 14 h 30), Bussang

Novembre

Samedi 3

- Loto - Anim' thillot (salle JP SAC - 14 h), Le Thillot
- Inauguration de la fête patronale, Fresse sur Moselle
- Bourse aux jouets - APE 20 / 20 (salle des fêtes), Fresse sur Moselle
- Soirée ASR (salle des fêtes - 20 h), Ramonchamp

Dimanche 4

- Fête patronale, Fresse sur Moselle
- Bourse aux jouets - APE 20 / 20 (salle des fêtes), Fresse sur Moselle

Samedi 10

- Expo comité 14 / 18 (salle des fêtes), Fresse sur Moselle
- Exposition guerre 14 / 18 (salle des fêtes), Ramonchamp
- Bourse aux skis - Ski Club (salle SMA), Saint Maurice sur Moselle

Dimanche 11

- Expo comité 14 / 18 (salle des fêtes), Fresse sur Moselle
- Expo guerre 14 / 18 (salle des fêtes), Ramonchamp
- Bourse aux skis - Ski Club (salle SMA), Saint Maurice sur Moselle

Lundi 12

- Expo comité 14 / 18 (salle des fêtes), Fresse sur Moselle

Mardi 13

- Expo comité 14 / 18 (salle des fêtes), Fresse sur Moselle

Mercredi 14

- Expo comité 14 / 18 (salle des fêtes), Fresse sur Moselle

Vendredi 16

- Expo Art / Histoire - MJC - Atelier Bleu (salle La Familiale), Le Ménil

Samedi 17

- Expo Art / Histoire - MJC - Atelier Bleu (salle La Familiale), Le Ménil
- Loto des galopins (salle des fêtes), Ramonchamp

Dimanche 18

- Expo Art / Histoire - MJC - Atelier Bleu (salle La Familiale), Le Ménil
- Repas carpes frites - Comité de Jumelage (Complexe du Quartier - 12 h), Bussang
- Repas couscous - AFN (centre socioculturel -12h), Rupt sur Moselle

Lundi 19

- Foire d'automne (Halle de la Mouline), Bussang

Samedi 24

- Marché de Noël - La Farandole (salle SMA), Saint Maurice sur Moselle
- Concert Ste Cécile (centre socioculturel - 18 h), Rupt sur Moselle
- Concert Ste Cécile (Salle Valence - 20 h 30), Le Thillot
- Foulées Ruppéennes, Rupt sur Moselle

Dimanche 25

- Marché de Noël - La Farandole (salle SMA), Saint Maurice sur Moselle
- Foulées ruppéennes, Rupt sur Moselle
- Concert Ramoncenaïse Musicale, Ramonchamp (Eglise)
- Cérémonie de la Libération, Le Thillot
- Salon des loisirs créatifs - Société des fêtes (Casino - 9 h / 18 h), Bussang

Lundi 26

- Cérémonie de la Libération, Fresse sur Moselle

Décembre

Samedi 1^{er}

- Loto - Vosges Moto Evasion (salle des fêtes), Ramonchamp

Dimanche 2

- Cérémonie de la Libération et Ste Cécile - HBSM, Bussang

Vendredi 7

- Belote - tarot - Société des fêtes (salle THIEBAUT), Ramonchamp

Samedi 8

- Téléthon (14 h), Le ménil
- Téléthon (journée), Le Thillot
- Téléthon (salle des fêtes), Bussang
- Feu d'artifices (Place de la Mouline), Bussang
- Marché de Noël (Gymnase), Rupt sur Moselle
- Marché de Noël - Minuit Pile, Ramonchamp
- Défilé Saint Nicolas (Fresse / Ferdrupt / Ramonchamp / Bussang)
- Spectacle + Défilé Saint Nicolas, Le Thillot

Dimanche 9

- Marché de Noël - ADRHM, Le Thillot
- Marche gourmande - Téléthon
- Concert Scop'art (centre socioculturel), Rupt sur Moselle

Vendredi 14

- Don du sang (salle des fêtes 16 h / 19 h 30), Bussang

Samedi 15

- Vide bibliothèque - La bussette (Maison des associations), Bussang

Mercredi 19

- Noël du FCB (Salle arc-en-ciel), Fresse sur Moselle

Dimanche 23

- Accueil vacanciers (Office de tourisme - 10 h 30 / 12h), Bussang

Jeudi 27

- Vœux du Maire, Ramonchamp

Dimanche 30

- Accueil vacanciers (Office de tourisme - 10 h 30 / 12 h), Bussang

Lundi 31

- Repas du nouvel an - association portugaise, Le Thillot

Bibliothèque Municipale de Ferdrupt

Horaires :

- mercredi : de 15h00 à 18h00,
- jeudi : de 16h00 à 19h00
- samedi : de 10h00 à 12h00

Animations :

- Collections de livres renouvelées régulièrement.
- Instauration de cafés-lecture mensuels.
- Raconte-tapis pour les plus jeunes.
- Une journée Portes Ouvertes par an.
- **Du 30 juin au 1^{er} septembre 2018 :**
 - Défis de l'été de 3 à 13 ans sur le thème du voyage.
Trois niveaux selon les âges.

Coordonnées :

31 rue d'Alsace - 88360 FERDRUPT

Tél. : 03 29 28 11 15

e-mail : bibliotheque-de-ferdrupt@orange.fr



Animations des Hautes-Mynes

Jusqu'au 30 septembre les Hautes-Mynes seront ouvertes tous les jours de 10h à 19h.

Aux mois d'octobre, novembre et décembre :

- pendant les vacances scolaires (du 20 octobre au 4 novembre et du 22 décembre au 6 janvier) : ouverture tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 19h.
- hors vacances scolaires : ouverture les WE et le mercredi de 14h à 19h (fermé du 12 novembre au 21 décembre).

Animations particulières

- les jeudis 02, 09, 16, 23 et 30 août à 20h30 et les jeudis 27 décembre et 3 janvier à 18h30
« **Contes et légendes de la mine naitantré** » (visites nocturnes et contées de la mine).
Réservation obligatoire.
- samedi 08 septembre. A partir de 19 h.
« **Nuit de la chauve-souris** » : toute une soirée pour découvrir ces mammifères volants méconnus et passionnants : visite de leurs gîtes d'hibernation dans les mines, animations pédagogiques, conférence, exposition, contes ...
Tout public. Gratuit.
- « **Journées Européennes du Patrimoine** » : 15 et 16 septembre de 10h/19h.
Tarif réduit pour tous.



LE THILLOT



LES HAUTES-MYNES

47, rue de la gare - BP 67
88162 LE THILLOT cedex

Tél. : 03 29 25 03 33

Fax : 03 29 25 30 08

ecrire@hautesmynes.com

www.hautesmynes.com

Facebook



THÉÂTRE DU PEUPLE - Maurice Pottecher - Bussang



« Par l'art pour l'humanité » est la devise inscrite de part et d'autre du cadre de scène pour marquer l'utopie humaniste et poétique qui fonde ce haut lieu du théâtre populaire. Classé monument historique depuis 1976, le Théâtre du Peuple est connu dans le monde entier pour son fond de scène qui s'ouvre sur la forêt. Mais la notoriété du lieu doit autant à la majesté du site qu'à la force et l'originalité des spectacles inédits qui y sont présentés. Depuis l'origine, acteurs amateurs et professionnels jouent ensemble l'été sur la scène de Bussang.

- **À la croisée des chemins, il peut y avoir l'autre !**
De Wajdi Mouawad, *Littoral* - Mise en scène Simon Delétang

Wilfrid apprenant la mort de son père, se met alors en quête d'un lieu de sépulture. Il ne sait pas encore qu'il se lance dans une aventure qui le mènera aux fondements même de sa propre existence.

Fouillant la mémoire et le passé, faisant se côtoyer les vivants et les morts, mêlant comédie et tragédie, cette pièce au souffle épique écrite par l'un de plus grands auteurs du répertoire contemporain sera portée sur scène par dix-huit comédiens professionnels et amateurs.

14 juillet > 25 août 2018 à 15h00

- **Le 20 janvier Lenz traversa la montagne**
22 juillet > 19 août 2018 à 20h00

Une marche à travers les Vosges

Simon Delétang, nouveau directeur du Théâtre du Peuple, partira de Bussang à pied pour rallier Waldersbach et jouer près de chez vous le soir, après avoir marché toute la journée.

En traversant les Vosges, il incitera à s'interroger sur l'importance de la place de la nature et de l'art dans nos vies à travers le texte Lenz, de Georg Büchner, qui s'inspire de faits réels s'étant déroulés à Waldersbach à la fin du XVIIIe siècle.

C'est à un voyage intérieur que nous vous convions; Simon Delétang, seul sur scène, portera ce récit qui évoque les quelques jours au cours desquels un poète célèbre est devenu fou au coeur de la montagne.

Une collaboration inédite et originale entre le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et le Théâtre du Peuple afin d'être au plus près de la nature et de ses habitants.

- **L'École des femmes** : les mardis à 20 h
- **Tartuffe ou l'Imposteur** : les mercredis à 20 h
- **Dom Juan ou le festin de pierre** : les jeudis à 20 h
- **Le Misanthrope ou l'Atrabilaire amoureux** :
Les vendredis à 20 h
Intégrale les samedis à 14 h

De Molière / mise en scène Gwenaël Morin

Il y a quarante ans Antoine Vitez présentait à Avignon quatre pièces de Molière avec de jeunes comédiens dans un décor unique.

Aujourd'hui, Gwenaël Morin a choisi ces mises en scène comme matériau pour travailler avec de jeunes acteurs. Molière comme une formidable machine à jouer, pour sa puissance fondamentale de produire du théâtre.

La distribution s'est faite par tirage au sort, sans tenir compte ni des rôles d'hommes ou de femmes, ni des personnages principaux ou secondaires. Gwenaël Morin centre son travail sur l'acteur et ne s'encombre pas de décors ou de costumes.

De Molière à Vitez en passant par Morin, c'est ce même élan, cette même énergie qui sont ici réactivés.

31 juillet > 18 août 2018 à 20h00



Simon Delétang,
directeur du Théâtre du Peuple

© Jean Louis Fernandez

Pour plus d'informations

Le Théâtre du Peuple

40 rue du Théâtre - 88540 Bussang

+33 (0)3 29 61 62 47 - www.theatredupeuple.com



Pour plus d'informations, rendez-vous sur : mediatheque-lethillot.fr

Du Mardi 10 juillet au samedi 1^{er} septembre :

- **Exposition : « Vosges, expression d'un regard »** par Raphaël Parmentier : les photographies insolites reflètent le regard de l'artiste sur le Massif Vosgien et plus particulièrement sur notre vallée des Ballons des Hautes Vosges.

Samedis 8 septembre, 13 octobre, 3 novembre et 8 décembre à 10h :

- **Les Petites pages** : lectures, comptines, marionnettes, jeux de doigts pour les tous-petits de 0 à 3 ans.

Vendredi 24 août à 20h :

- **Projection de film « Retour en pays natal »** de Alain Baptizet en présence du réalisateur. Une docu-fiction qui porte un regard nostalgique sur l'évolution du monde rural dans les Vosges saônoises. Salle Cécile Valence. Entrée libre

Mardi 28 août à 14h :

- **Livr'échange** : Rencontre avec un auteur régional et les membres de la section locale des ADMR du Thillot

A l'automne :

(renseignements auprès de la médiathèque pour plus de précisions)

- Tous les mercredis à 16h : « **La Malle à Histoires** » (heure du conte) pour les enfants de plus de 3 ans.
- « **Les Ateliers scientifiques** » pour les enfants dès 6 ans : une fois par mois le samedi matin ou mercredi après-midi, les enfants s'expérimentent à de petits défis, expériences scientifiques. **Sur inscription.**

Vendredi 14 septembre et mardi 18 septembre à 20 h :

(2 programmations différentes)

- **Festival du court-métrage « Chacun son court »** : Venez assister à la projection de courts-métrages primés, échangez, votez pour votre film préféré... et tentez de gagner un week-end au prochain festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand ! (public Grands ados/Adultes). Manifestation initiée par le Conseil Départemental des Vosges

Mardi 25 septembre, la journée :

- **Festival du court-métrage** : « **Chacun son court** », spécial jeunesse. **Séances scolaires**, ouvertes à tout public

Vendredi 21 septembre à 20h30 : (entrée libre)

- **Chanson française : Concert de Louis VILLE** : un univers rock, empreint de poésie, parfois dur, parfois mélancolique,

d'une sincérité bouleversante, le tout servi par une incroyable voix rauque. Salle Cécile Valence. (Entrée gratuite, réservation conseillée)

Du 9 octobre au 17 novembre :

- « **Rencontre avec le Portugal** » (Manifestation initiée par le Conseil Départemental des Vosges)

Sur toute la période :

- **EXPOSITION** : photos et objets du Portugal. Entrée libre
- **Quiz** « Le Portugal dans tous ses états » : résultats du quiz Samedi 10 novembre à 11h

Vendredi 12 et 19 octobre à 20h :

- **Projections** : films portugais (Publics Ados/Adultes) . Entrée libre

Samedi 10 novembre à 14h :

- **Goûter portugais** : Lectures et échanges autour de livres, CD, films... et de dégustations ! Entrée libre

Vendredi 16 novembre à 19h30 :

- **Film + Concert angolo-brésilien.**
Retrouvez nous pour découvrir l'univers lumineux de l'artiste Lucia de Carvalho, entre musique pop et culture brésilienne... Et apportez de quoi grignoter. (Entrée gratuite, réservation conseillée. Salle Cécile Valence)

.....

Du Mardi 23 novembre au samedi 22 décembre

- Exposition interactive « **Les Carnets de Cerise** » centrée sur la Bande dessinée du même nom (jeune public), prêtée par la Médiathèque Départementale

Mardi 27 novembre à 14 h :

- **Livr'échange** : Rencontre avec un auteur régional et les membres de la section locale des ADMR du Thillot

Samedi 15 décembre de 14h à 17h30 :

- **Mini-salon numérique** : « **Machin, Machine** » Venez vous initier au codage, tester robots, casque de réalité virtuelle, Lego Mindstorm, maker-maker (détournement de clavier avec objets du quotidien) ; 4 Ateliers vous seront proposés. Opération initiée par le Conseil départemental des Vosges. Tout public. Entrée libre

ATELIERS INFORMATIQUES sur inscription

Ateliers gratuits, ouverts à tous les abonnés de la médiathèque, sur inscription. Présence indispensable à toutes les séances d'un même atelier.

Mardi 2, 9 et 16 octobre à 10h :

- **Découverte de l'ordinateur.**

Mardi 6 et 13 novembre à 10h :

- **Stockage des données**

Mardis 20 et 27 novembre à 10h :

- **Internet et son usage**

Samedis 24 novembre et 1er décembre à 9h30 :

- **Retouche photos**

Attention ! Durant l'été, la médiathèque modifie ses horaires d'ouverture :

Du 16 juillet au 1^{er} septembre :

- Lundi : 14h30-18h00
- Mardi : 9h30-12h00 / 16h-19h
- Mercredi : 9h30-12h00 / 14h-18h
- Jeudi : 9h30-12h00
- Vendredi : 9h30-13h00 / 16h00-18h
- Samedi : 9h30-12h30

A partir du 3 septembre :

- Mardi : 9h30-12h00 / 16h-19h
- Mercredi : 9h30-12h00 / 14h-18h
- Jeudi : 9h30-12h00
- Vendredi : 9h30-13h00 / 16h00-18h
- Samedi : 9h30-12h30 / 14h00-17h30

Pour tout renseignement, n'hésitez à nous contacter !

Tél. 03 29 24 98 90

Mail : mediatheque.lethillot@wanadoo.fr - Site : mediatheque-lethillot.fr